

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

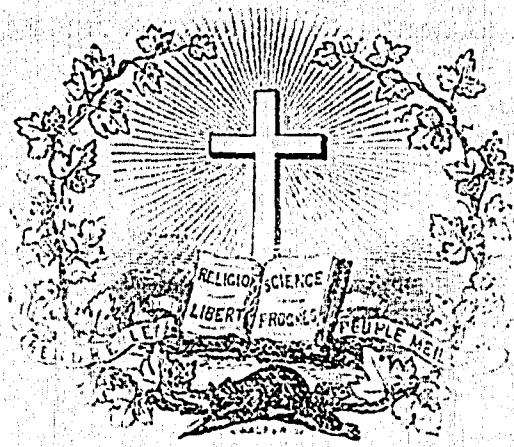
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVII.

Québec, Province de Québec, Juin 1873.

No. 6.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE: Poésie: A une mère sur son enfant.—
A un voyageur.—ÉCONOMIE SOCIALE: Le travail des enfants, A.
Scholl.—NÉCROLOGE: Sir George Étienne Cartier, (avec portrait).
—AVIS OFFICIELS: Diplômes octroyés par les Bureaux d'examina-
teurs.—Nominations de membres de bureaux d'examineurs de
commissaires d'écoles dans les municipalités scolaires, de com-
missaires d'écoles pour les cités de Québec et de Montréal.—
Séparations, annexions et créations de municipalités scolaires.—
Instituteur demandé.—RÉUNION.—Soirée à l'école normale-Laval.
—200^e anniversaire de la découverte du Mississippi, à l'Uni-
versité-Laval.—Distribution des prix au pensionnat des dames
Ursulines.—Quarante-neuvième conférence des instituteurs de la
circonscription de l'école normale Jacques-Cartier.—Revue mens-
uelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'histoire.—
Bulletin du commerce et de l'industrie.—Faits divers.—DOCUMENTS
OFFICIELS: Tableau de la distribution, etc.—Annonces.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

A UNE MÈRE, SUR SON ENFANT.

Mère, l'enfant qui joue à votre souil joyeux,
Plus frère que les fleurs, plus seroin que les cieux,
Vous conseille, l'amour, la pudeur, la sagesse.
L'enfant, c'est un feu pur dont la chaleur caresse ;
C'est de la gaieté sainte et du bonheur sucré ;
C'est le nom paternel dans un rayon doré ;
Et vous n'avez besoin que de cette humble flamme
Pour voir distinctement dans l'ombre de votre âme.
Mères, l'enfant qu'on pleure et qui s'en est allé,
Si vous levez vos fronts vers le ciel constellé,
Verse à votre douleur une lumière auguste ;
Car l'innocent éclaire aussi bien que le juste !
Il montre, clarté douce, à vos yeux abattus,
Derrière notre orgueil, derrière nos vertus,
Derrière la nuit noire où l'âme en deuil s'exile,
Derrière nos malheurs.—Dieu profond et tranquille,
Que l'enfant vive ou dorme, il rayonne toujours !
Sur cette terre où rien ne va loin sans secours,
Où nos jours incertains sur tant d'abîmes pendent,
Comme un guide au milieu des brumes qui répandent
Nos vices ténébreux et nos doutes moqueurs,
Vivant, l'enfant fait voir le devoir à vos cœurs :
Mort, c'est la vérité qu'à votre âme il dévoile.
Ici, c'est un flambeau ; là-haut, c'est une étoile.

A UN VOYAGEUR.

Ami, vous revenez d'un de ces longs voyages
Qui nous font vieillir vite et nous changent en sages
Au sortir du berceau.
De tous les océans votre course a vu l'onde,
Hélas ! et vous feriez une ceinture au monde
Du sillon du vaisseau.

Le soleil de vingt cieux a mûri votre vie,
Partout où vous mena votre inconstante envie,
Jetant et ramassant,
Pareil au laboureur qui récolte et qui sème,
Vous avez pris des lieux et laissé de vous-même
Quelque chose en passant.

Tandis que votre ami, moins heureux et moins sage,
Attendait des saisons, l'uniforme passage
Dans le même horizon ;
Et comme l'arbre vert qui de loin la dessine,
A sa porte effeuillant ses jours, prenait racine
Au seuil de sa maison !

Vous êtes fatigué tant vous avez vu d'hommes !
Enfin vous revenez, las de ce que nous sommes,
Vous reposer en Dieu.
Triste, vous me contez vos courses infécondes,
Et vos pieds ont mêlé la poudre de trois moudes,
Aux cendres de mon feu.

Or, maintenant, le cœur plein de choses profondes,
Des enfants dans vos mains tenant les têtes blondes,
Vous me parlez ici,
Et vous me demandez, sollicitude amère,
Où donc ton père ? où donc ton fils ? où donc ta mère ?
—Ils voyagent aussi !

Le voyage qu'ils font n'a ni soleil, ni lune,
Nul homme n'y peut rien porter de sa fortune,
Tant le maître est jaloux !
Le voyage qu'ils font est profond et sans bornes
On le fait à pas lents parmi des faces mornes,
Et nous le ferons tous !

J'étais à leur départ comme j'étais au vôtre,
En diverses saisons, tous trois, l'un après l'autre,
Ils ont pris leur essor.
Hélas ! j'ai mis en terre, à cette heure suprême,
Ces têtes que j'aimais. — Avare, j'ai moi-même
Enfoui mon trésor.

Je les ai vus partir, J'ai, faible et plein d'alarmes,
Vu trois fois un drap noir semé de blanches larmes
Tendra ce corridor ;
J'ai sur leurs froides mains pleuré comme une femme,
Mais, le cercueil fermé, mon âme a vu leur âme
Ouvrir deux ailes d'or.

Je les ai vus partir comme trois hirondelles
Qui vont chercher bien loin des printemps plus fidèles
Et des étés meilleurs.
Ma mère vit le ciel et partit la première,
Et son oeil en mourant fut plein d'une lumière
Qu'on n'a point vue ailleurs.

Et puis mon premier-né la suivit, puis mon père,
Fier vétéran âgé de quarante ans de guerre,
Tout chargé de chevrons.
Maintenant ils sont là, tous trois dorment dans l'ombre,
Tandis que leurs esprits font le voyage sombre.
Et vont où nous irons !

Si vous voulez, à l'heure où la lune décline,
Nous monterons tous deux la nuit sur la colline
Où gisent nos aïeux.
Je vous dirai, montrant à votre vue amie
La ville morte auprès de la ville endormie :
Laquelle dort le mieux ?

Venez; muets tous deux et couchés contre terre,
Nous entendrons, tandis que Paris fera taire
Son vivant tourbillon,
Ces millions de morts, moisson du fils de l'homme,
Sourdre confusément dans leurs sépultures, comme
Le grain dans le sillon !

Combien vivent joyeux, qui devaient, sœurs ou frères
Fair un pleur éternel de quelques ombres chères !
Pouvoir des ans vainqueurs !
Les morts durent bien peu : laissons-les sous la pierre !
Hélas ! dans le cercueil ils tombent en poussière
Moins vite qu'en nos cœurs !

Voyageur ! voyageur ! Quelle est notre folie !
Qui sait combien de morts à chaque heure on oublie ?
Des plus chers, des plus beaux ?
Qui peut savoir combien toute douleur s'énoûsse,
Et combien sur la terre un jour d'herbe qui pousse
Efface de tombeaux !

Economie sociale.

LE TRAVAIL DES ENFANTS.

Je ne connais M. Balsan ni de vue, ni de réputation, mais je me le ferai montrer. Je vais m'enquérir de ses origines, et—dussé-je faire le voyage en personne—j'achèterai sa photographie, qui doit être en vente chez le libraire de sa ville.

M. Balsan est le député qui a combattu l'amendement de M. Scheurer-Kestner, à propos du travail des enfants dans les manufactures.

Il s'agissait de décider que, de dix à treize ans, les enfants ne pourront travailler plus de six heures par jour. Remarquez que si l'on ajoute deux heures pour l'instruction de l'enfant, lecture, écriture et arithmétique, et une heure pour le repas du soir, la journée du pauvre déshérité est bien remplie.

Tel n'est pas l'avis de M. Balsan, sus-nommé.

« Il ne faut pas, dit-il, que les enfants soient inoccupés et puissent être livrés à l'oisiveté et au vagabondage. »

Il faudrait l'organe et la solennité de Henri Monnier pour donner à cette phrase une saveur complète. Non ! c'est aussi beau que le conseil au mendiant estropié :

—Tenez, mon ami, voilà un sou... ne mendiez plus !

Le travail ! que ce mot est grand ! il contient l'économie entière des sociétés. Pour se nourrir, se vêtir, se mettre à l'abri de l'intempérie des saisons, l'homme a reçu deux bras—et l'intelligence. Le travail n'est pas un instinct chez lui, c'est une destination. L'homme, s'il eût été pourvu de tout, aurait vécu et serait mort idiot.

Longtemps les fruits du travail n'ont pas été répartis en raison des services. La violence, la ruse, l'exaction ont arraché au travailleur le fruit de ses peines. Que de siècles il a fallu pour rendre l'homme à lui-même. Il n'est pas une des libertés dont nous jouissons avec indifférence qui n'ait coûté le sang de plusieurs générations. Le travail, dans l'être moderne, a conquis à peu près tous ses droits. Il est la substance de la vie comme il en est la dignité.

L'Etat n'a plus que quelques elagations à faire pour que nous arrivions à une bonne justice distributive. C'est assez qu'il y ait des métiers périlleux comme celui de chauffeur ou de mécanicien ; qu'il y en ait des mortels comme celui des ouvriers qui touchent au mercure, à l'arsenic ; les gouvernements doivent, au moins, intervenir dans les questions générales qui intéressent directement l'humanité.

Au premier rang de ces questions, se trouve celle du travail des enfants.

Depuis longtemps déjà, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse avaient donné l'exemple et tracé la voie à la France—qui, décidément, fera bien de hâter le pas, si elle veut reprendre sa place à la tête des nations.

La discussion est enfin venue, et nous espérons qu'il en sortira quelque chose, malgré M. Balsan.

Plus que jamais nous avons besoin d'hommes. Et quels hommes seraient-ce que des enfants privés d'air, fatigués des fâces le plus tendre, anémiés à vingt ans ?

Quelle armée nous donneront des femmes épuisées par le travail de nuit, entassées dans des salles chauffées au charbon de terre ?

L'industrie doit céder au salut du pays, et, dans aucun cas, l'humanité ne peut abdiquer ses droits au bénéfice des spéculateurs qui ne voient dans la vie de ceux qu'ils emploient, qu'une question de rabais sur leurs marchandises.

Non, certes, il ne faut pas que les enfants soient inoccupés et livrés à l'oisiveté et au vagabondage ! Mais si une mort prématurée est un moyen certain d'empêcher le vagabondage, je me permettrai de faire observer à M. Balsan qu'il amène aussi une oisiveté forcée.

Quand M. Balsan avait dix ans, combien d'heures employait-il chaque jour au travail ?

J'aurais voulu le voir, à cet âge, occupé dans une verrerie, ou dans une de ces manufactures où l'on carde des laines, exposé à la chaleur accablante des fourneaux, ou respirant cette poussière fine et aiguë qui pénètre dans les poumons et les dessèche.

Oh ! qu'après six heures de cette vie, il eût respiré avec bonheur, en courant sur les chemins, l'air des oiseaux et des moutons, l'air qui caresse le feuillage et qui sent l'herbe et la violette !

Et que ce M. Balsan ne se fût point trouvé alors livré à l'oisiveté et au vagabondage !

Je lui souhaite, pour toute punition, d'avoir sur les genoux un enfant à lui souffreteux, maigre, la poitrine déchirée par la toux, et qui, entre deux flots de sang sur les lèvres, lui dise : Père, j'ai travaillé dix heures par jour !—*Courrier des Etats Unis.*

AURÉLIE SCHOLL.

NÉCROLOGIE.

SIR GEORGES-ETIENNE CARTIER.

Nous n'avons pu qu'annoncer dans notre dernier numéro, le décès de Sir Georges-Etienne Cartier. Nous donnons aujourd'hui, suivant notre promesse, quelques détails biographiques sur cet homme d'Etat distingué.

Sir Georges-Etienne Cartier est mort à Londres, le 20

amis, il annonçait l'amélioration de sa santé et son intention de revenir bientôt au pays. Il avait même décidé de s'embarquer pour le retour, le 29 mai, lorsque le 18, est arrivée la crise qui devait se terminer deux jours plus tard par l'événement fatal. Cette mort a été une surprise pour sa famille qui l'entourait et même pour ses médecins, qui avaient cru la situation grave, mais non désespérée. Ils devaient le revoir et se consulter à neuf heures, le 20 ; lorsqu'ils arrivèrent il était déjà mort



mai dernier. Il y avait environ huit mois qu'il était en Europe, où il s'était rendu pour consulter les médecins anglais sur une maladie qui le minait depuis quelque temps. Il espérait aussi que le repos, le changement de scène et de climat lui apporteraient quelque soulagement. Cet espoir était devenu d'autant plus fort, qu'à son arrivée sur le vieux continent il avait éprouvé un mieux sensible, et que les médecins qu'il avait consultés lui avaient laissé entrevoir la probabilité d'une guérison assez prochaine. Dans toutes les lettres qu'il écrivait à sa famille et à ses

depuis trois heures, paisiblement, sans grandes souffrances et muni de tous les secours de la religion.

Cette nouvelle, transmise de suite par le câble transatlantique, a créé dans tout le Canada, et surtout dans la province de Québec, une profonde stupeur. Sans acception de partis, tout le pays a de suite reconnu qu'il avait perdu dans Sir Georges un de ces hommes que l'on peut déplacer mais que l'on ne remplace pas : et c'est pour cela que la douleur causée par cette mort a pris le caractère d'un deuil public.

Sir Georges-Etienne Cartier est né à St. Antoine, Rivière-Chambly, le 6 septembre 1815, de Jacques Cartier et de Marguerite Paradis. La paroisse de St. Antoine avait été depuis un temps immémorial le lieu de résidence de sa famille, et le grand-père du baronnet avait été en 1791, l'un des premiers représentants du comté de Verchères qui portait alors le nom de "Survey".

Sir Georges, après avoir fait un cours d'études de huit années au collège de St. Sulpice, à Montréal, commença l'étude du droit sous la direction de M. E. Rodier, l'un des avocats distingués de son époque. Il fut admis au barreau en 1835 et s'acquitt bientôt une très-grande clientèle.

Ses goûts, cependant, le portaient vers la politique. Il est vrai que l'époque y prêtait et que les événements qui se préparaient alors étaient bien faits pour échauffer son imagination ardente et mesurés à la taille de son indomptable énergie. Il refusa cependant d'accepter les candidatures qui lui étaient offertes et se contenta de travailler sur un théâtre moins vaste peut-être mais non moins utile. Enfin, en 1848, il se jugea suffisamment préparé et entra dans l'arène, comme député du comté de Verchères. En 1851, lors d'une élection générale, il emporta le siège de Montréal, contre M. Dorion, après l'une des luttes les plus acharnées que l'on ait vues, de mémoire d'homme, dans le pays.

Ce fut alors que commença véritablement sa carrière parlementaire, mais ce ne fut qu'en 1857 qu'on le reconnut comme le chef de la section bas-canadienne. Il n'est pas dans nos attributions d'apprécier le caractère de sa politique et de juger sa carrière au point de vue des partis. Qu'il nous suffise de dire que, jusqu'à l'époque même de sa mort, M. Cartier était considéré dans le pays comme une véritable puissance, et qu'il se faisait peu de choses dans les sphères de la politique sans que son opinion eût été consultée.

M. Cartier fut ministre pour la première fois en 1856, avec le portefeuille de secrétaire provincial dans le cabinet McNab-Taché. Quelques mois après, il remplaça M. Drummond au poste de procureur-général pour le Bas-Canada.

En 1858, l'administration McDonald-Cartier devint, par une transposition de noms, l'administration Cartier-McDonald.

Dès 1856, cependant, M. Cartier avait résolu de réformer ou plutôt de créer notre système d'éducation publique; et ce fut lui qui appela M. Chauveau à la tête de cet important département et lui confia la tâche délicate de son organisation.

Il avait aussi entrepris le travail colossal de la codification des lois. On sait qu'à cette époque, les lois qui nous régissaient avaient leur source dans l'ancien droit romain et français, dans les édits, dans la coutume de Paris et dans les statuts provinciaux. C'est là que le légiste devait aller chercher, au milieu d'un chaos de choses incohérentes et hétérogènes les dispositions applicables au pays. L'étude du droit était alors un travail herculéen.

Ce furent MM. Caron, Morin et Day, juges, que le gouvernement de M. Cartier chargea de faire cette codification, qui trouvait si naturellement sa place après l'abolition de la tenure seigneuriale que l'on venait d'opérer.

La décentralisation de la justice est aussi due à M. Cartier.

Mais l'œuvre de sa vie, celle à laquelle il a consacré tous ses efforts et toute son énergie, c'est la formation de la confédération canadienne, qu'il réussit après plusieurs années de combats et de travaux, à mener à bonne fin en 1867.

Depuis cette époque, parmi les mesures qui lui doivent leur origine, il est juste de signaler le chemin de fer

intercolonial, celui du Pacifique et l'organisation de la province de Manitoba.

Dans sa profession M. Cartier était d'une habileté universellement reconnue. Quoique la politique ait absorbé une grande partie de sa vie et de ses facultés, elle ne lui a cependant pas fait négliger ses affaires professionnelles auxquelles il a toujours donné la plus grande attention. Aussi, ses confrères, à quelque parti qu'ils appartiennent, n'ont-ils qu'une voix pour reconnaître ses hautes capacités et sa conduite parfaite dans tous ses rapports professionnels avec eux.

M. Cartier n'avait pas le don de la parole. La nature ne lui avait même accordé aucune des qualités physiques qui doivent distinguer l'orateur. Il parlait beaucoup et souvent, néanmoins, tant l'énergie et le travail peuvent surmonter les obstacles et même les contraindre à servir une cause. On l'écoutait, non pas avec plaisir, mais de force, pour ainsi dire, par l'entraînement de sa logique vigoureuse et serrée, et par l'impitoyable abondance de faits intéressants qu'il accumulait dans ses discours. L'auditeur n'avait ni le temps, ni le loisir des distractions; il écoutait, souvent malgré lui, mais en fin de compte, il écoutait. Peu d'hommes ont pris une part plus active que ne l'a fait M. Cartier dans les débats des Chambres ou des comités depuis son entrée en parlement. Il traitait toutes les questions, et, ce qui est plus extraordinaire, il les connaissait toutes et les traitait à fond. Comme ces anciens chevaliers qui ne quittaient jamais leur armure, et dormaient même dans leur costume d'acier, M. Cartier, à quelque moment et de quelque manière qu'on le prit, était toujours prêt et armé de toutes pièces.

Ce n'était pas un homme à théories mais un homme d'action s'il en fut jamais. Aussi a-t-il dévoré, consumé en un nombre d'années relativement restreint, une nature robuste et faite pour subsister pendant bien plus longtemps. Ses années lui ont compté double, et il est mort bien avant le temps.

Mais il est surtout une chose qui sera, pardessus tout, le titre de gloire de Sir George Cartier c'est son profond désintéressement et, par conséquent dans tout ce qu'il a fait, la pureté entière de ses motifs. Avec, non pas de la malhonnêteté, mais une rigidité de principes moins grande, M. Cartier, depuis qu'il est dans la politique, aurait pu amasser une énorme fortune. D'un autre côté, s'il avait consacré son temps exclusivement à sa profession, au lieu d'en donner une si large part aux affaires publiques, il aurait probablement pu acquérir de plus grandes richesses.

Cependant, il est mort relativement pauvre, et cette pauvreté si honorable est peut-être le plus beau titre qu'il laisse à sa famille.

Le corps du regretté défunt est arrivé à Québec le 8 juin dans la nuit, par le steamer *Prussian*. Le lendemain, à six heures du soir, un service funèbre a eu lieu, en présence des restes mortels, à la cathédrale, où M. l'abbé Racine a prononcé un éloge du défunt. Le cercueil a été ensuite reporté à bord du steamer *Druid* et amené à Montréal, où un nouveau service a été chanté avec toute la pompe possible, à l'église paroissiale; puis le corps a été finalement transporté à sa dernière demeure.

M. Cartier avait épousé en 1846 Mlle. Hortense Fabre, sœur de Mgr. Fabre et de M. Hector Fabre, propriétaire de l'*Evénement*.

De ce mariage, il laisse deux filles, et n'a pas de descendance mâle.

Le nom de M. Cartier restera dans l'histoire de notre pays à laquelle il est intimement lié; et quels que soient les jugements qu'on portera sur lui, au point de vue des partis, il n'en restera pas moins l'une des plus grandes et des plus belles figures de nos annales politiques et nationales.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'instruction publique.

Québec, 16 juin 1873.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU PROTESTANT DE RICHMOND.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (A) Mlles. Edith A. Bothwell, Ada E. Hogue, Louisa Lewis et Henrietta Shanks.
6 mai 1873.

C. F. CLEVELAND,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE QUÉBEC.

Séance du 4 février, 1873.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (A) M. Wm. P. Sloane et Mlle. Margaret McKay Armstrong.

Séance du 6 mai, 1873.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (A) M. Albert B. Wark Mlles. Mary Eames et Margaret Ann Kidd.

D. WILKIE,
Secrétaire.

BUREAU DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (F), Mlle. Virginie Gosselin.
6 mai, 1873.

CHS. BOIVIN,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (A) Mlles. Cynthia Bowker, Willmina J. Boyd, Mary Bull, Emma Currie, Clara M. Dryden, Emma Fairfield, Emma M. Gardner, Ruth A. Hayes, Mary Ann Irving, Julia A. Kemp, Catherine Lavalette, Alice E. McKee, Ella A. Sewell, Narcissa L. Scott, Minnie Remington, Eleonar Kinter, Mary A. Vance, Emily Virgo et Alice A. Powers. M.M. Thomas Hope, et Nathan O. Lewis.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (F. et A), Eva Patenaude.
ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (A) MM. Abner Bidee, Calton Goddard, Frank H. Hulbård, Mavin Harvey et Harlow C. Perry, Mlles. Sarah L. Blake, Lovinia V. Baird, Betsey Bradley, Annie Galbraith, Cornelia C. Jones, Flora Parsons, Emma V. Shufelt et Mary L. Smith.
6 mai, 1873.

WM. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DE STANSTEAD.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (A) M. Herbert L. Hanson et Mlle Oliva M. Morse.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (A) MM. Aylmer Kimpton, Homer L. Cleveland et Mlle Abbie E. Smith.
4 février, 1873.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (F) Mlle Mary Jane Boudreau.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (A) Mlles Edua J. Johnson, Ida J. Wadleigh, Ella Todd, Janes E. Taylor, Mabel A. Norris, Jessie Morrill, Julia E. Robinson. Susan A. Oliver, Hannah Blaylock, Della Pope et Lydia A. Aldrick.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (A) Mlles Amelia Lord, Matilda McGowan, Carrie Woodward, Ella Dolloff et Susan Webb.
6 mai, 1873.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU D'OTTAWA.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (A) Mlles Ellwell E. Mand et Bella Rae.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (A) Mlles Isabella Armitage, Janet McFarlane et M. John Rolston.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (F) M. Antoine Boy.
6 mai, 1873.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (A) MM. George B. Cross, Joseph Ringland, John H. Stewart, Mlles Susan Calder, Clara M. Caldwell, Mary J. Cameron, Annettie Derick, Anna Featherston, Almira J. Fosburgh, Martha E. Manning, Henrietta M. McCullum, Elizabeth J. Millar, Emma L. Sawyer et Kate Shuyler.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (F) Mlles Flavie Carrière et Marthe Dal é.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (A) Mlles Agnes Carmichael, Jane C. Hunter, Mary McKill, Rose M. Roney, MM. Wm. Johnston et Wm. Mills.
6 mai, 1873.

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE QUÉBEC.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (A) M. Thomas Duncan.
6 mai, 1873.

D. WILKIE,
Secrétaire.

BUREAU DE GASPÉ.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe [F et A] Mlle Ellen O'Brien.
ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (A) Mlle Hanna Kate Lecocour.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (F) Mlle Délina Lelièvre.
6 mai, 1873.

L. DAGNAULT,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

ECOLE ACADÉMIQUE de 1ère classe (F) M. Pierre Joseph Ruel.
ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (F) et 2de classe (A) Mlles Marie Beaulé, M. Marcelline Bétic, M. Pamela Chalifour et Joséphine Charbonneau.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (F) Mlles M. Françoise Mercier, Marie Henriette Normand et Marie Anne Paquet.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE (F et A) Mlles M. Martine Audet dite Lapointe, M. Virginie Benoit dite Abel, M. Aglaé Bérubé, Marie Elmire Blouin, M. Zélie Boisvert, M. Anne Boisvert, M. Léa Alvina Charland, M. Eudoxie Coulombe, M. Adèle Zénila Couture, M. Elmire Dorval et M. Elizabeth Fournier.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (F) Mlles M. Julie Gagnon, M. Desneiges Garon, Arthémise Labrie, M. Virginie Labrie, M. Clorinthe Lafèche, M. Adélaïde Laroche, M. Edwidge Labrie, Elise Leclerc, M. Léocade Lemay, M. Adèle Lemay, M. Victoria Lévillé, M. Elmire Marceau, M. Louise Mercier et M. Perpétue Vallières.

N. LACASSE,
Secrétaire.

6 mai, 1873.

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

ECOLE ACADÉMIQUE de 1ère classe (F et A), M. Augustin Gay.
ECOLE MODÈLE de 1ère classe (F et A), M. Napoléon Latremouille.

ECOLE MODÈLE de 1ère classe (F) MM. Evariste Destroismaisons, Timothée Fontaine, Mlle. Azilda Majeau et Dame Parmelie Rousseau, femme de N. Blanchard.

ECOLE MODÈLE de 2de classe (F) MM. Jean Eugène Guérin et Joseph Mauffette.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (F et A), M. Joseph Alphonse Lévesque et Mlle. Amandine Chartrand.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (F) Mlles. Corina Benoit, Victorine Benoit, Marie Sophronie Bibaud, Marcelline Boudreau, Elisa Cartier, Marie Olivine Chabot, Régina Coiteuse, Marie Régina Daigle, Elise Daigle, Philomène Dubien, Thérèse Dubois, Anne Clotilde Delorme, Clara Destroismaisons, Louise Emma Deragon, Anastasie Fontaine, Rosalie Gendron, Delina Gratton, Rachel Jeanson, Emilienne Daragon-Lafrance, Julie Lavallée, Olympe Leduc, Albina Lussier, Elise Meagher, Marie Monciau, Arthémise Robert, Rose de Lima Robidoux, Elise Azilda Russy

Rose Anna Stebenne, Zéphirine Tellier, Marie Denise Thériault, Salomée Vanasse, Adèle Vannier, Céline Vannier, Mathilde Verdon, et MM. Léonidas Bourguoin dit Bourguignon, Joseph Alphonse Lévesque et Octave Dufresne Rivard.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (F) Mlles. Philomène Barré, Marie L. Sylvestre Beausoleil, Hermine Blanchard, Julienne Brisson, Marie Emilie Chaloux, Laure David, Rose Emma Gauthier, Elise Lanier, Annie Latrémouille, Cornelia Lafranchise, Flavie Lécuyer, Adèle Métra, Hermine Paré, Alphonsine Pellerier, Zénaïde Poulin, Mathilde Régnier, Marie Sauvé, Olympe Tremblay et M. Israël Dufresne.

6 et 7 mai 1873.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DE KAMOURASKA.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (F) Mlles Marie Caron Anaïs Dubé, Clodia Dumond, Joséphine Lévesque, Victoria Langlois, Eugénie Lavoie, Elise Lagacé, Arthémise Roy et Ernestine Roy.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (F) Mlles Cédulie Michaud et M. J. Victoire Tardif.

6 mai, 1873.

P. DUMAIS,
Secrétaire.

NOMINATION DE MEMBRES DE BUREAU D'EXAMINATEURS.

BUREAU DE GASPÉ.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 10 du courant, nommer le rév. Jean Joseph Monge, membre du bureau d'examineurs de Gaspé, en remplacement du rév. P. Thivierge, et par ordre en conseil à la date du 20 du courant, le rév. Richard Mathers de la Malbaie et Owen Thomas Coynick, écr., M. D., de Percé membre du même bureau.

NOMINATION DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 10 du courant, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté d'Argenteuil—Arundel, M. G. J. McKenzie en remplacement de M. A. B. Fillion.

Comté de Bagot—Acton Vale, M. Honoré Plante en remplacement de M. Edouard Leclair.

Comté de Beauharnais—St. Stanislas de Kostka, M. Alexis Lemieux en remplacement de M. Edouard Colette.

Comté de Beauce—Shenly, (St. Honoré) MM. Godfroi Poulin, Pierre Chabot, Anselme Roy, Ambroise Jean et Antoine Audet.

Comté de Mégantic—Ireland Nord, MM. Patrick McCoffrey, Joseph Forbes, Thomas Armstrong, Charles Cumming et Joshua Keogh.

Comté de Nicolet—Ste. Monique, M. Joas Boisvert, en remplacement de M. Onésime René.

Comté d'Ottawa—Bouchette, MM. Théophile Malbœuf, André Beaugard, Antoine Thibault, Auguste Clément et Pierre Guertin.

Comté de Saguenay—Petites Bergeronnes, MM. Narcisse Dallaire, Antoine Maltais, André Tremblay, Jérôme Tremblay et Thomas Desbiens.

Comté de Wolfe—St. Camille, le rév. Venant Charest en remplacement de M. Adolphe Paquin.

NOMINATION DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES POUR LES CITÉS DE QUÉBEC ET MONTREAL.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu par ordre en conseil faire les nominations suivantes :

10. A la date du 19 du courant, Robert Herbert Smith, écr., continué dans ses fonctions pour la cité de Québec (Protestants).

20. A la date du 27 du courant, Louis Bélanger, écr., continué dans ses fonctions pour la cité de Montréal (Catholiques).

James Neville, écr., continué dans ses fonctions pour la cité de Québec, (Catholiques).

SÉPARATIONS, ANNEXIONS ET ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du courant, faire les séparations, annexions et érections suivantes de municipalités scolaires, savoir :

Comté d'Arthabaska—Distraire de Victoriaville, cette partie de la dite municipalité comprise depuis la propriété de George Beauchemin, inclusivement, jusqu'aux limites qui séparent les paroisses de Ste. Victoire et de St. Albert, et l'annexer à cette dernière paroisse pour fins scolaires, ce changement devant prendre effet le premier juillet prochain.

Comté de Bonaventure—Eriger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de St. Charles de Caplan, dans le comté de Bonaventure, formée de partie du canton de New Richmond et de partie de celui de Hamilton, avec les mêmes limites qui lui sont assignées pour les autres fins civiles.

Comté de Gaspé—10. Distraire de la municipalité scolaire de la Grande Grave, cette partie de territoire comprise depuis la propriété de Joseph Smith, inclusivement, en allant au nord-ouest jusqu'à la ligne maintenant existante entre les municipalités de la Grande-Grave, et de la Baie-Nord de Gaspé, formant environ deux milles de front sur autant de profondeur; 20. Distraire de la municipalité scolaire de la Baie-Nord de Gaspé, cette partie de territoire comprise à partir du lot numéro dix-huit, réclamé par Thomas Corbet, inclusivement, en allant vers le nord-est, jusqu'à la ligne de démarcation maintenant existante entre les deux municipalités susdites, formant environ un mille et demi de front sur deux milles de profondeur, annexer ensemble ces deux portions de territoire et les ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Cap aux Os".

Comté de Mégantic—Diviser le canton d'Ireland en deux municipalités scolaires, tel qu'il est maintenant divisé pour les autres fins civiles; Ireland Nord devant comprendre les septième, huitième, neuvième, dixième, onzième et douzième rangs et partie du chemin dit Craig's Road, et Ireland Sud, les premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième rangs.

Comté d'Ottawa—Eriger le canton Bouchette en municipalité scolaire avec les mêmes limites qu'il a comme canton.

Comté de Pontiac—Séparer le village de Bryson du canton de Litchfield et l'ériger en municipalité scolaire, tel qu'il se trouve actuellement érigé pour les autres fins civiles.

Comté de Saguenay—Séparer les Petites Bergeronnes des municipalités de Tadoussac et des Bergeronnes et l'ériger en municipalité scolaire sous le nom de Petites Bergeronnes, "comprenant un mille et demi de chaque côté de la rivière des petites Bergeronnes, sur une profondeur de six milles à partir du fleuve St. Laurent.

Instituteurs demandés.

On demande pour l'école modèle de la Grande-Rivière, un instituteur muni de diplôme; et une institutrice pour école élémentaire, capable d'enseigner le français et l'anglais.

S'adresser au soussigné,

J. C. SIROIS, S. T.

Grande-Rivière, 19 mai 1873.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, JUIN, 1873.

Soirée à l'école normale-Laval.

Le vendredi 30 mai dernier, l'école normale-Laval donnait une soirée littéraire et musicale, à l'occasion de la première visite de l'honorable G. Ouimet, ministre de l'instruction publique, à cette institution.

La salle était remplie par un auditoire choisi et fort nombreux.

Le premier morceau du programme était une fable, dite par M. George Gagnon, élève de seconde année. Cette récitation indique un progrès non seulement sensible, mais tout-à-fait extraordinaire, chez les élèves de l'école. Il y a encore quelque chose à faire, cependant. M. Gagnon, par exemple, a peut être exagéré le geste et les inflexions de voix; car une fable n'est pas, généralement, susceptible des mouvements de la déclamation

proprement dite. Il a, néanmoins été plus heureux dans le morceau intitulé "La Mère Maillot," qu'il a rendu avec beaucoup de naturel, et auquel il a donné, même, un coloris fort originale, quoique le geste fût, ici encore, un peu trop précis et calculé.

M. Charles Angers, ancien élève, a déclamé, ensuite, un morceau de Legouvé, intitulé "Dandolo". M. Angers possède un véritable talent oratoire; geste facile, voix souple, vibrante, sympathique. Nous l'engageons fortement à cultiver les excellentes dispositions dont il est doué. Dans "La Bénédiction", qu'il a ensuite déclamée, il n'a peut-être pas exactement saisi l'idée du poète, surtout vers la fin du morceau. En revanche, il a eu plusieurs mouvements qui ont enlevé l'auditoire. Il a surtout fait preuve d'une qualité aussi précieuse qu'elle est rare: il a su réciter les vers comme on doit les réciter, c'est-à-dire sans marquer constamment l'hémistiche et la rime, ce qui est insupportable chez la plupart de ceux qui débitent des vers.

M. J. B. Sirois, élève de seconde année, a déclamé "L'Irlande," morceau tiré de l'éloge funèbre d'O'Connell, par le père Lacordaire. C'est encore un progrès remarquable sur les années précédentes. Même remarque, cependant, que pour M. George Gagnon, à l'endroit du geste. Ce morceau, d'ailleurs, pour produire son effet, a besoin de toute l'enchâssure que lui a faite le célèbre dominicain, et il n'est guères possible de le donner avec avantage comme pièce détachée.

On peut voir que nous sommes loin de prodiguer la louange. Le fait est que les élèves de l'école normale sont des jeunes gens sérieux, instruits, et assez forts, d'ailleurs, pour pouvoir supporter un conseil franc et honnête. Nous les traitons,—et ils le méritent incontestablement,—en hommes d'esprit et de savoir. Ils ont fait un pas immense dans la bonne voie. Qu'ils continuent, qu'ils persévèrent. Nous n'avons aucun doute qu'ils ne parviennent dans l'art de lire et de parler, à un remarquable degré de perfection, surtout s'ils suivent bien les préceptes de M. le principal qui, nous le savons, enseigne lui-même cette branche si importante du programme de l'école. Car il ne s'agit pas seulement, pour des instituteurs, de posséder la science; il s'agit aussi et surtout de pouvoir l'enseigner, ou faire part aux autres. Or la lecture et la déclamation sont, à cet égard, de première nécessité. Quand nous disons la lecture, nous n'entendons pas, ce débit *recto tono*, dont les exemples sont malheureusement si nombreux parmi nous; nous entendons la lecture intelligente, raisonnée, et parlée, pour ainsi dire, enfin la lecture comme elle doit être.

Nous engageons aussi les élèves de l'école à ne pas négliger l'étude et la pratique de la gymnastique qui est si intimement liée à l'éducation intellectuelle et, surtout, au débit oral et au professorat. Ce sujet a déjà été traité dans les colonnes du *Journal de l'Instruction publique*, et nos lecteurs savent toute l'importance que nous y attachons.

On a donné, dans ces derniers temps, à la gymnastique, un nom qui lui convient mieux: on l'appelle *callisthénie*, c'est-à-dire l'art de se bien tenir. C'est surtout pour l'orateur que cet art est sans prix.

La partie musicale de la soirée a été remplie par le septuor-Haydn, et les élèves de l'école aidés de quelques messieurs de la ville. Il serait oiseux de parler du septuor, qui n'en est pas à ses débuts, et dont nous avons eu tant de fois occasion d'apprécier le jeu brillant et véritablement artistique. Quant aux élèves, ils ont chanté avec beaucoup d'ensemble et de goût les divers morceaux du programme, surtout le chœur final de *Moïse en Egypte* qu'ils ont interprété avec une parfaite exactitude de nuances. M. Ernest Gagnon, leur professeur distingué, a le droit de revendiquer une bonne part de ces succès.

A la fin de la séance, les élèves de l'école ont présenté à l'hon. M. Ouimet l'adresse suivante:

A l'honorable Gédéon Ouimet ministre de l'Instruction publique et premier ministre de la province de Québec.

Monsieur le ministre,

Permettez-nous de vous offrir nos remerciements pour l'honneur que vous nous faites en venant visiter aujourd'hui l'école normale-Laval, et de commencer les relations que nous devons avoir désormais avec vous en vous présentant aujourd'hui l'expression de notre respect.

Si votre élévation au poste de premier ministre de la province, auquel vous a appelé son excellence le Lieutenant Gouverneur, a fixé l'attention de tout le pays, les liens qui nous unissent au département de l'Instruction publique rendent cet événement doublement intéressant à nos yeux.

Déjà nous savions en quelle estime vous tenait l'honorable fondateur des écoles normales, M. Chauveau, qui vous avait appelé à faire partie de son cabinet. Les feuilles publiques nous avaient aussi fait connaître vos importants travaux législatifs. Lorsque, il y a quelques semaines, nous apprîmes que vous alliez présider le département de l'Instruction publique, et diriger les travaux au quels nous nous sommes destinés, nous fûmes heureux d'apprendre en même temps, de la bouche de nos professeurs, que vos qualités privées égalaient vos qualités politiques, et que vos actes de bienfaisance vous avaient depuis longtemps acquis l'estime de ceux qui vivent dans votre intimité.

Ces heureuses qualités vous aurez souvent occasion de les exercer en notre faveur, M. le ministre. Nous avons besoin et de votre protection et de votre indulgence.

En retour, nous ne pouvons vous offrir que notre bon vouloir. Veuillez donc agréer, avec nos respectueux hommages, la promesse que nous formulons ici de donner à votre œuvre toute notre humble coopération, et d'apporter dans l'accomplissement de nos devoirs d'instituteurs tout le zèle et tout le soin que vous avez droit d'attendre de nous.

Voici la réponse que fit le ministre de l'Instruction publique:

M.M. les élèves-instituteurs de l'école normale-Laval.

Messieurs,

J'accepte avec plaisir l'expression de bon vouloir que vous m'offrez, et je vous remercie d'avoir eu l'obligeance de rédiger votre adresse dans des termes si flatteurs, trop flatteurs peut-être, pour ce qui s'y rapporte à moi, personnellement.

Lorsque S. E. le lieutenant-gouverneur m'a confié la charge que mon honorable prédécesseur a occupée avec tant de distinction, je ne me suis pas dissimulé la responsabilité qui s'y attachait. Je savais que j'avais à succéder à nos deux premiers surintendants de l'éducation dont le savoir et les belles qualités ont été si justement appréciées, et dont l'un surtout, l'hon. W. Chauveau, est reconnu comme une de nos gloires politiques et littéraires. Dans les rapports que j'avais eus avec lui pendant les six années que j'ai fait partie de son administration, j'avais pu me convaincre de toute l'importance qu'il attachait au développement de l'éducation et plus particulièrement au succès des écoles normales dont il est le fondateur et dont il dirigeait si habilement la marche. Je savais aussi que le grand homme d'Etat dont nous déplorons aujourd'hui la perte,—le regretté Sir Georges-Etienne Cartier,—avait largement contribué et puissamment aidé à la fondation de ces écoles qu'il considérait comme la base indispensable d'un bon système d'Instruction publique.

Aussi, Messieurs, vous pouvez m'en croire, ce n'est pas sans crainte que j'ai dû accepter la charge de ministre de l'Instruction publique, dont les devoirs sont si difficiles, surtout pour celui qui n'a pas fait une étude partieu lière du sujet, à cause de la multitude des obligations qu'elle entraîne et des aptitudes spéciales qu'elle nécessite.

Ami sincère de l'éducation, cependant, j'ai considéré qu'avec de la bonne volonté, du dévouement, je pourrais, sinon faire beaucoup de bien, au moins continuer l'œuvre de mon honorable prédécesseur en tâchant de marcher sur ses traces. Comme lui je suis convaincu de l'utilité des écoles normales; je les crois même indispensables. C'est en effet un devoir pour l'Etat de former de bons instituteurs et de préparer avec le plus grand soin ceux qui sont appelés à ouvrir l'intelligence de la jeunesse pour l'ornier de tous les dons de la science, de la morale et de la religion qui doivent former la base d'une éducation saine et bien entendue.

Vous êtes appelés, Messieurs, à conduire la jeunesse, ce navire si beau mais si difficile de manœuvre; vous devez lui donner l'impulsion et la course nécessaire pour qu'il sillonne sa route dans la vie, tout en évitant les écueils que vous devez lui faire connaître à l'avance: car il faut que chaque élève sorte de vos mains pilote habile, capitaine expérimenté. Quelle belle mais difficile tâche! Vous en avez compris toute l'importance, Messieurs, en venant ici vous perfectionner dans l'art de l'enseignement afin de pouvoir ensuite distribuer efficacement aux autres ces leçons dont vous paraissez avoir si bien profité.

Vous faites allusion à certaines qualités que vous voulez bien m'attribuer. Je vous en remercie, tout en tenant compte de votre généreuse exagération. Mais il y a quelque chose que je désire surtout vous affirmer, c'est mon bon vouloir à votre égard, mon désir que vous prospériez dans cette maison et ma ferme espérance de vous voir n'en sortir que pour vous livrer à la belle profession d'instituteur dont vous avez fait le choix courageux.

L'hon. M. Chauveau, invité à dire quelques paroles, a fait, en des termes émus, une de ces heureuses improvisations dont il a le secret, et a terminé ainsi une soirée dont nous garderons le plus agréable souvenir.

Depuis que ce qui précède est écrit, les élèves maîtres, à la séance de la distribution des prix, le 23 juin, ont répété le même programme. Nous avons constaté un progrès très-sensible, surtout chez Messieurs Gagnon et Angers. M. Gagnon a été beaucoup plus naturel, et M. Angers bien plus maître de sa voix. Encore une fois nous offrons aux élèves-maîtres nos plus sincères encouragements, dans leur tâche difficile mais si pleine de patriotique dévouement.

200^e anniversaire de la découverte du Mississippi, par le Père Marquette, S. J., et Joliet.

L'université-Laval a donné, le 17 de ce mois, la plus belle soirée littéraire et musicale qui ait encore eu lieu dans notre bonne ville de Québec, pourtant si justement renommée pour l'éclat et le succès de ses fêtes artistiques. On célébrait le 200^e anniversaire de la découverte du Mississippi par le jeune Joliet et le père Marquette, S. J. C'était bien à l'université Laval à commémorer la date de ce grand fait historique si important dans nos annales, puisque Joliet fut le protégé de Mgr. de Laval et l'élève des RR. PP. Jésuites, dont le séminaire de Québec a si dignement perpétué l'œuvre et les vertus au milieu de notre population.

La partie musicale avait été confiée à M. Jéhin-Prume, aidé du Septuor-Haydn, de quelques amateurs et des élèves du petit séminaire de Québec.

M. l'abbé Verreau et MM. Fréchette et Routhier s'étaient chargés de la partie littéraire.

Dans un discours d'une heure, M. Verreau a fait l'historique détaillé des deux découvreurs et de leur découverte. Malheureusement, le temps ne lui a pas permis de donner la seconde partie de son travail dont il n'a exposé qu'un court résumé. Dans son entrée en matière, M. l'abbé Verreau a fait, au sujet de Lord Dufferin, l'allusion la plus délicatement tournée qu'il soit possible de faire.

Nous n'avons pas encore entendu ni lu, dans ce pays et sous une signature canadienne, des vers comme ceux qu'ont débités MM. Fréchette et Routhier. M. Fréchette ne nous a pas surpris; car tout le monde sait que la poésie est son élément et que les belles strophes ne lui coûtent que peu d'efforts. Mais nous avouons que M. Routhier nous a complètement étonné. Personne n'ignore qu'il a une énorme clientèle à laquelle il consacre la majeure partie de son temps. Qu'entre les articles du code et les liasses poudreuses de ses dossiers, il puisse trouver de ces fraîches et belles choses, de ces périodes

admirables comme celles qu'il nous a récitées l'autre soir, voilà le miracle. Il faut que M. Routhier ait un talent prodigieux.

Quoique les deux poètes aient traité le même sujet, il nous serait cependant difficile d'établir un parallèle entre les deux productions. Il ne nous est resté dans l'oreille qu'une série d'accords entremêlés, de mélodies suaves et vagues, au milieu desquelles les noms s'effacent et disparaissent noyés dans le charme chatoyant d'un ensemble harmonieux.

Nous espérons pouvoir reproduire ces deux pièces et laisser nos lecteurs les apprécier par eux-mêmes. Certaines impressions se ressentent mais ne se racontent pas.

Dans la partie musicale, M. Prume a joué les plus belles productions de son répertoire, avec cette *maestria* dont il nous a déjà donné tant de preuves éclatantes. Sa fantaisie sur les airs de *Faust* a surtout été enlevée. Prume a une manière à lui d'interpréter cette suave mélodie, *Laisse-moi contempler ton image*, il y met toute son âme et produit les effets les plus saisissants. Sous sa direction les chœurs et l'orchestre ont donné la première partie du *Désert* et la musique composée sur les chœurs d'Athalie par Mendelssohn. Les voix nous ont paru peut-être un peu faibles dans le *Désert*, et les paroles gênaient un peu la musique, surtout dans le chœur du *Simoun*. Cependant cette musique large et puissante a enlevé l'auditoire. Les chœurs de Mendelssohn étaient beaucoup plus nourris, et ont produit un grand effet, quoique cette musique soit, à notre point de vue du moins, très inférieure à celle du *Désert*.

Son Excellence le gouverneur général et Lady Dufferin, le lieutenant-gouverneur et madame Caron, le président du Sénat, le ministre de l'instruction publique, et plusieurs membres du cabinet local, assistaient à la soirée et ont applaudi de grand cœur à des succès si bien mérités.

En somme, et comme nous le disions en commençant, c'est la plus belle soirée que nous ayons encore eue à Québec, et elle jettera le plus grand éclat dans les annales déjà brillantes pourtant de l'Université-Laval.

Nous bénissons l'ami providentiel qui, au dernier moment a pu nous procurer une carte. Que de belles choses nous eussions perdues!

Distribution des prix au pensionnat des Ursulines.

La distribution des prix au pensionnat des dames Ursulines a eu lieu le 17 juin en présence d'un auditoire nombreux.

Son Excellence Lord Dufferin, madame la comtesse de Dufferin, le lieutenant-gouverneur, madame Caron, et plusieurs autres personnages distingués assistaient à la séance, qui a été charmante sous tous les rapports. Les chœurs de musique ont été rendus avec beaucoup d'ensemble; l'accompagnement surtout mérite une mention spéciale. Nous avons admiré entr'autres l'ouverture de la *Cenerentola* jouée sur quatre pianos et deux harpes, avec un très-grand effet. Mlle. Coote dont la belle voix a été fort appréciée dans le morceau tiré des *Lombardi*, a eu moins de succès dans *La Mendicante du Prophète*. Il est juste de dire que cette pièce n'est attaquée qu'avec crainte même par les plus grandes artistes, et qu'il lui faut d'ailleurs l'encadrement où l'a placée Meyerbeer pour qu'elle puisse provoquer une interprétation convenable. Mlle. Coote a, toutefois, pris une éclatante revanche dans *Last rose of summer* de Martha, où l'auditoire ne lui a pas ménagé les applaudissements, les plus mérités d'ailleurs.

À la fin de la séance, une adresse a été présentée à Lord Dufferin, qui, dans sa réponse a fait un éloge aussi juste que délicat de l'institution des dames Ursulines. Il

a su également rendre justice en termes très-chaleureux, au zèle intelligent déployé par M. Chauveau durant le temps qu'il a exercé les fonctions de surintendant de l'éducation.

Après le chant de l'hymne national anglais les assistants furent admis à visiter les nombreux et remarquables ouvrages en cire, à l'aiguille et au crayon, faits par les élèves et artistement disposés dans le grand parloir.

Quarante-neuvième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de Pécole normale Jacques-Cartier, tenue le 30 et le 31 janvier 1873.

(continué de l'avant-dernier numéro)

Séance du 31.

Présidence de M. U. E. ARCHAMBAULT.

Présents : L'hon. ministre de l'instruction publique P. J. O. Chauveau, M. le principal Verreau, M. l'inspecteur d'école Valade, MM. H. O'Donahoe, vice-président; W. Fahey, secrétaire; D. Boudrias, trésorier; J. O. Cassegrain, A. Duval, G. Gervais, M. Ethier, J. Godin, J. Lefebvre, M. Emard, R. Martineau, P. Demers, H. Tétrault, Allaire, J. O. Mauffette, W. Couture, J. Nadon, D. Lacroix, Chartrand, G. Boudrias, L. Grant, Boucher, J. Leroux, V. Harmand, J. Paradis, C. Brunet, Jos. Guérin, J. McKay, T. Reel, Poupard, Murdoch, E. Trudel, J. Reardon, C. Smith, C. Pesant, H. Boire, E. Leblanc, G. Martin, et les élèves-maîtres de l'école normale Jacques-Cartier.

Lecture et adoption du compte rendu de la dernière conférence.

M. Boudrias continue, ensuite, le sujet qu'il a commencé de traiter dans une conférence précédente, les *Devoirs de l'homme*. Il considère aujourd'hui ce que nous nous devons à nous-mêmes et à nos semblables.

Chaque homme doit s'efforcer d'acquérir une petite idée de lui-même. Cette connaissance lui apprendra ce qu'il est, ce à quoi il doit tendre, et ce qu'il doit observer pour obtenir le but de sa création. Composés d'une âme et d'un corps, nous devons à chaque partie de nous-mêmes des soins spéciaux.

L'âme créée immortelle, ne saurait être considérée à l'égal des choses terrestres, qui sont passagères. Elle a droit à une culture spéciale: sa nature réclame impérieusement des connaissances et des jouissances, qui nous distinguent des animaux. La première de ces connaissances est celle du bien, et de ses attributs et des obligations qu'il nous impose, comme celle d'un culte particulier et extérieur. De là, tout ce qui se rattache à la religion, son étude, son enseignement, sa pratique, ses temples et sa hiérarchie, etc., etc. Il ne peut y avoir de véritable jouissance que dans la conformité de notre volonté avec celle de Dieu; par conséquent, jamais dans ce qui est défendu. C'est là une condition rigoureuse pour la conservation des forces intellectuelles et physiques. Quant à la seconde partie de nous-mêmes, le corps, nous lui devons aussi certains soins, que nous sommes portés naturellement à exagérer. Ils peuvent faire l'objet d'une étude spéciale, qui a aussi son utilité pour l'instituteur.

L'homme ne doit pas se contenter d'avoir la réputation d'honnêteté, il doit être honnête dans le fond de son cœur, sous le regard de Dieu; la recherche de la gloire ne lui est pas interdite, mais cette gloire doit être le résultat de bonnes et de belles actions. Trop souvent elle devient un aliment de l'arrogance et de la fatuité. Il n'est pas défendu non plus de chercher à acquérir des richesses; c'est même quelquefois une obligation de le faire. Dans la juste répartition des richesses se trouve la prospérité d'un pays; si elles sont accaparées par un petit nombre, il y a malaise et danger.

Les devoirs de l'homme par rapport à autrui se divisent en deux classes. La première comprend les obligations mutuelles imposées par Dieu à tout homme; la seconde, les obligations qui résultent des rapports des hommes entre eux. Les premières, comme celle de ne faire de mal à personne, obligent envers tous; personne n'a le droit de s'y soustraire. Les secondes n'obligent que pour quelques-uns. Quoique les lois n'obligent par elles-mêmes, il a fallu dans bien des cas avoir recours à des lois humaines, c'est-à-dire imposer une sanction humaine pour maintenir chacun dans son devoir.

Les lois humaines, comme telles, n'obligent que dans les conditions où elles ont été portées, les conditions ne sont pas toujours très-évidentes. De là, nécessité d'une autorité compétente qui prononce dans les cas contestables ou contestés; de là, nécessité d'études spéciales et d'une classe d'hommes éclairés qui s'y consacrent. Devant la loi humaine, nous devons être tous égaux, comme nous le sommes devant la loi de Dieu.

Si les hommes sont égaux devant Dieu, s'ils doivent se considérer comme des frères, ils n'ont pas tous des talents égaux, ni une force physique égale. La différence que nous constatons dans les positions de la société est donc fondée sur la nature des choses, ou mieux, elle est dans les desseins de la Providence. Mais ceux qui par leur rang ou leur condition semblent élevés au-dessus des autres, ne doivent pas pour cela s'enorgueillir ni mépriser leurs frères qui se trouvent dans des conditions plus humbles. Ces derniers, de leur côté, ne doivent pas regarder les autres d'un œil jaloux, ni comme les injustes détenteurs de ce qu'ils n'ont pas eux-mêmes. Si tous les hommes avaient autant de fortune et de talents les uns que les autres, il en résulterait un état de choses impossible. La différence des positions est un moyen dont la Providence se sert pour le bien corporel, intellectuel, et même spirituel d'une partie de la société. Nous devons tous dans une mesure qui dépend des circonstances, nous aider les uns les autres. Il est contre l'esprit de l'Évangile de chercher à nous exploiter les uns les autres, comme une vile marchandise. Suivant l'occurrence, nous devons aider les autres de notre fortune, de nos lumières, de nos conseils, de notre travail. Il n'est pas nécessaire de rappeler la fable du bon Lafontaine pour convaincre que tous, petits et grands nous avons besoin les uns des autres. Dans la société, les positions les plus humbles en apparence sont toujours honorables par elles-mêmes. Qu'on se rappelle bien que ce n'est pas le métier qui déshonore l'homme, mais, quelquefois, l'homme qui déshonore le métier ou l'industrie qu'il exerce.

M. Boudrias promet de continuer ce sujet dans une prochaine conférence.

Revue mensuelle.

La ville de Québec a été témoin, à la fin de mai, d'une cérémonie religieuse très-imposante, et qui doit intéresser la grande majorité des habitants de toute la province. Nous voulons parler du Concile provincial qui a été ouvert le 17, pour se clore le 27 mai. La vénérable assemblée se composait de NN. SS. Taschereau, Bourget, Lafleche, Laroque, Langevin, Guigues et Fabre, et de leurs théologiens ordinaires. Plusieurs décrets ont été rendus, à la séance de clôture; en voici les titres: 1o Des clercs. 2o Du parjure. 3o Des Saintes-Huiles. 4o Des sièges épiscopaux vacants. 5o Des écoles non-catholiques. 6o Des cas réservés et de leur absolution. 7o Des écrivains catholiques. 8o Du libéralisme catholique. 9o De la liberté de l'Église et de ses relations avec le pouvoir civil. 10o De l'excommunication portée contre les catholiques qui se marient devant un ministre protestant. 11o De la tempérance. 12o Des élections politiques et administratives. 13o Du luxe. 14o Des catéchismes.

Vers le même temps, les chambres fédérales s'ajournaient, après une session de près de deux mois. Elles se réuniront de nouveau au commencement d'août pour recevoir le rapport d'un comité d'enquête qui n'a pas pu terminer ses travaux pendant la session ordinaire. Les députés des deux chambres parlent souvent de leur dévouement entier à la chose publique et des sacrifices nombreux qu'ils s'imposent pour le bien de leur pays: ils n'avaient peut-être pas pensé à celui-ci, qui est si complet dans sa nouveauté; car, aller à Ottawa, et surtout y séjourner dans cette saison torride où tout le reste de l'humanité s'envole vers les bains de mer, c'est un acte de vertu civique dont il serait dangereux de demander la trop fréquente répétition. Il est bien entendu que nous n'avons nullement l'intention de déprécier la capitale du Dominion. Nous ne nous apitoyons pas sur le sort de ses habitants et sur celui de nos députés: nous nous bornons à ne pas envier leur bonheur.

Voilà donc la grande guerre des Modocs terminée. Les États-Unis ont eu raison de leur ennemi qui s'est rendu à discrétion. Tous ces guerriers fameux qui portaient les noms si poétiques de Boston-Charley, Steamboat-Frank, Shack-Nasty-Jim, Bogus-Charley, Scar-faced-Charley, Hooker-Jim, Old-Schonschin, sont enfin passés sous les fourches caudines, à la suite de leur chef redoutable, le capitaine Jack. Quel va être leur sort? Nous l'ignorons. Quel devrait-il être? Les opinions sont très-parti-

gées à cet égard. Les uns—ceux, pour la plupart, qui passent l'été à leur maison de campagne, décrètent l'extermination entière, immédiate; les autres—qui connaissent mieux les misères de la vie, penchent pour un parti plus clément. Nous avouons que nous sommes de ces derniers. Les droits d'un peuple, si petit qu'il soit, d'une tribu, à quelque degré de réduction quelle soit arrivée, sont une chose sacrée et doivent être respectés par la force, même quand cette force s'appelle les Etats-Unis et qu'elle compte quarante million d'hommes. Le nombre n'y fait rien; et ce principe qu'un homme qui retient un demi-dollar sur ce qu'il doit est un escroc pendant que celui qui retient un demi-million est un habile financier, ne peut pas s'appliquer ici. Le droit est une chose indépendante du nombre et de la personnalité. Nous savons bien qu'en pratique, cela n'est pas toujours admis, mais cela devrait l'être. Or ceux qui soutiennent leurs droits, réels ou imaginaires et qui sont de bonne foi dans cette lutte, ceux-là peuvent bien succomber, mais il n'en sont pas moins dignes du respect des honnêtes gens. Il serait trop long pour nous d'entrer dans les détails et d'étudier quelle a été la conduite des Etats-Unis envers les Modocs, quelle a été la manière d'agir de ces derniers à l'égard des Etats-Unis. Mais on sait bien que le gouvernement de Washington n'a pas toujours été d'une bonne foi bien scrupuleuse dans ses rapports avec les Indiens qui, après tout, ont moins de force mais autant de droits que lui sur le territoire qu'ils occupent. Un seul fait suffira pour donner une idée de la manière dont on traitait les tribus sauvages. Lorsque le général Canby a été tué, il est prouvé que, sous la protection d'un drapeau parlementaire, il travaillait sourdement à faire mouvoir ses soldats pour entourer et surprendre les Modocs. La mort de Canby, dans ces circonstances, est-elle un meurtre? N'est-elle pas plutôt une juste expiation, ou tout au moins un acte bien plus excusable que le massacre des prisonniers Modocs, vieillards, femmes et enfants, perpétré près de la rivière Lost par les volontaires de l'Orégon?

Quoi qu'il advienne, et quelque soit le sort réservé aux Modocs, tous les hommes sans préjugés n'auront pas assez d'admiration, pour cette héroïque tribu qui, afin de combattre plus longtemps, franchit les limites du possible et attend l'effet de son dernier coup de feu, avant de se décider à se rendre. Si le capitaine Jack portait un nom grec ou romain, les pages de l'histoire ne seraient pas assez grandes pour renfermer l'éclat de son nom.

Pendant que la pacification s'opère sur ce point une nouvelle querelle menace de s'élever du côté du Mexique. Une troupe de maraudeurs mexicains était venue commettre des déprédations dans le Texas. Le colonel McKenzie, qui commande un détachement de troupes dans cet état s'est mis à la poursuite des coupables. Avec 400 hommes de cavalerie, il a traversé le Rio-Grande, passé la frontière et atteint leur camp, près des montagnes de Santa-Rosa. Les maraudeurs étaient des Indiens Kickapoos. Il en a tué 19, y compris le chef, fait 41 prisonniers, parmi les femmes et les enfants, et repris 100 chevaux que les Indiens avait volés. Les troupes mexicaines ont fait un semblant d'attaque sur les américains, mais ces derniers s'en sont peu inquiétés et ont opéré leur retraite avec la majesté d'une terre-neuve qui passe devant un roquet aboyant. Les journaux sont à discuter la chose, et tâchent d'y trouver ou de n'y pas trouver un *casus belli*. Nous constatons le fait sans vouloir nous mêler à la discussion.

Si nous jetons maintenant un regard du côté de l'Europe, nous trouvons l'Espagne plus travaillée que jamais par les dissensions et la guerre civile. Un ministère n'attend pas l'autre et n'est pas plutôt formé qu'il tombe. L'anarchie possède ce malheureux pays, qui semble encore bien éloigné de la fin de ses misères.

Le général Villarde a lancé une proclamation appelant sous les armes les jeunes gens de 14 à 16 ans; une pénalité très-forte est imposée à ceux qui résisteront à cette ordre. Il se pourrait qu'avant longtemps, le général appellât également les femmes au service de la République. Hélas! quand une fois le délire s'empare d'un peuple, à quelles profondeurs ce peuple ne peut-il pas descendre!

En France, M. Thiers a donné sa démission le 24 mai, on l'a de suite remplacé par le maréchal de MacMahon. Cela ne nous étonne pas. La république, en France, n'en fera jamais d'autres; faites élire le capitaine d'un bâtiment par ses passagers, vous verrez le même résultat. Mais ce qui nous étonne, ce qui nous afflige, c'est le concert d'insultes qui s'élève dans la presse, à l'adresse de celui qui a sauvé la France par trois fois, en faisant la paix, en tuant la Commune et en payant l'indemnité. Car il ne faut pas se le dissimuler; quoique le dernier million

ne soit pas encore payé, il est prêt par les soins de M. Thiers; le président actuel n'aura qu'à l'expédier. On traite cependant l'ancien président avec la dernière rigueur: comme c'est bien là notre caractère; la chose est dure à avouer mais elle est bien vraie. La Presse a peut-être indiqué le seul moyen d'organiser un état de choses qui fasse plaisir à tout le monde et baillonne les brailleurs, le voici: "Article 1er: Tous les français sont Présidents de la république. Article 2nd: Seul le chef de l'Etat restera simple citoyen."

Les choses vont mieux en Russie. Pendant que le czar visite l'empereur Guillaume avant de se rendre à l'exposition de Vienne, ses armées triomphent dans le Khiva; le Khan se rend à discrétion et sa capitale tombe sous les serres puissantes de l'aigle à deux têtes. Ce que c'est que d'avoir de bons généraux!

Notre bulletin nécrologique s'ouvre, pour ce mois, par le nom de Sir Georges Etienne Cartier, dont nous donnons plus loin la biographie et le portrait. Quelques jours après, le 1er juin, un autre homme public de renom, l'hon. Joseph Howe, s'éteignait à Halifax, à l'âge de 69 ans. Voici ce qu'en dit un de nos confrères:

"L'hon. M. Howe était originaire de la Grande Bretagne où son père était venu s'établir dans les états de la Nouvelle-Angleterre où il dirigea deux journaux, le *Massachussetts Gazette* et le *Boston News-Letters*. Subséquentement il vint s'établir à Halifax, N. E., où Joseph Howe, celui dont nous écrivons la biographie, naquit en 1804. N'ayant reçu d'autre instruction que celle que lui donna son père, il se fit imprimeur sous la direction de celui-ci. Mais il ne resta pas longtemps à la case, car à l'âge de 23 ans il était déjà à la tête d'un journal comme propriétaire et rédacteur, l'*Acadian*, puis le *Nova Scotian* qu'il rédigea jusqu'en 1841. Après trois ans de repos, il prit le fauteuil éditorial du *Chronicle* qu'il occupa jusqu'en 1856.

Elu pour la législature provinciale, en 1835, croyons-nous, M. Howe a occupé plusieurs places importantes, et s'y est distingué. Après avoir été, durant une année, Orateur de l'Assemblée, il fut nommé, en 1841, commissaire des affaires indiennes, ensuite collecteur des douanes, et fut à diverses reprises, membre du Conseil Exécutif jusqu'en 1863. Pendant sa longue carrière politique, il fut presque toujours Premier-Ministre ou chef de l'opposition. En 1863, il fut nommé, par le gouvernement impérial, Commissaire des pêcheries sous le traité de réciprocité, office qu'il remplit jusqu'en 1866, époque de l'abrogation du traité. C'est à ce titre qu'il assista en 1864 à la grande convention de Détroit pour demander la continuation du système réciproque, où il se fit admirer et applaudir par les américains. M. Howe passa plusieurs fois en Angleterre, soit pour promouvoir la construction des chemins de fer de la Nouvelle-Ecosse ou du chemin Intercolonial, soit pour demander le rappel de l'Union de la Nouvelle-Ecosse d'avec le Canada, union dont M. Howe fut longtemps le plus chaud adversaire. Le 19 janvier 1869, il fut assermenté membre du Conseil Privé et nommé président de ce corps, et le 19 novembre de la même année, il entra dans le ministère fédéral, comme Secrétaire d'Etat pour la province et surintendant général des affaires indiennes.

M. Howe avait épousé, le 2 février 1828, Catherine-Suzanne-Anne, fille du capt. John McNab.

L'hon. M. Howe était un des meilleurs orateurs de la Puisseance, et peu d'adversaires osaient lutter avec lui. Il était homme d'état, politicien habile, poète délicat et bon écrivain. Outre un ouvrage intitulé: *Responsible government*, il laisse un grand nombre d'écrits, principalement des lettres, des discours et des lectures."

Lors de sa mort venait d'être nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Montréal était à peine remise des émotions que lui avait causées la mort de M. Cartier, qu'elle était appelée à conduire à sa dernière demeure un de ses citoyens les plus brillants et les plus justement estimés, M. Francis Cassidy, avocat, membre du parlement local, et maire de cette ville. Voici quelques détails que nous empruntons à un journal de l'endroit, à ce sujet:

"M. Cassidy est né à St. Jacques, comté de Montcalm, en 1827, de parents irlandais qui avaient émigré au Canada. Il fit de brillantes études au collège de l'Assomption, et embrassa la carrière du droit où il devait acquérir une grande réputation. Il étudia chez MM. Moreau et Leblanc et entra dans leur société dès que sa cléricature fut terminée. Doué d'un esprit vif, d'une intelligence brillante, d'un jugement sûr, possédant toutes les ressources de la dialectique, servi par une vaste instruction légale, M. Cassidy devait faire sa marque au barreau, il n'y manqua pas.

Il a acquit une grande clientèle et il est mort dans de bonnes conditions de fortune. Il se fit remarquer de Sir L. H. Lafontaine qui lui offrit un des postes les plus élevés dans le bureau des officiers en loi de la couronne : mais il refusa constamment d'entrer dans l'administration.

En 1871, ses amis réussirent à lui faire accepter la candidature pour la division-ouest de Montréal. Egalement bien vu par les irlandais et par les canadiens, il enleva la division d'assaut et fut élu par acclamation.

Aux dernières élections fédérales plusieurs candidatures lui furent offertes ; mais il refusa de céder aux instances qui furent faites auprès de lui. Sentant que sa santé était ruinée, il ne voulut point s'exposer à l'agitation d'une lutte qui eût été son coup de mort.

Aux élections municipales de 1873, M. Coursol ayant refusé de se laisser réélire, on jeta les yeux sur M. Cassidy qui reçut le témoignage éclatant d'une élection unanime. Quelque temps après, il était choisi comme président par la société nationale Saint-Patrice.

C'est au moment où il occupait plusieurs des places d'honneur les plus enviées et qu'il entra dans une nouvelle carrière, que M. Cassidy est arrêté par la mort. Elle l'a trouvé calme, résigné, muni de tous les secours de la religion et bien préparé à faire le grand voyage de l'éternité."

A Québec, nous perdions, vers le même temps, deux citoyens distingués, MM. Antoine Dessane et George H. Simard. M. Dessane est mort le 8 juin à l'âge peu avancé de 45 ans. Il était né en France, mais il habitait ce pays depuis audelà de vingt ans. C'était un musicien consciencieux et distingué. Il a beaucoup travaillé pour faire fleurir l'art musical à Québec. Malheureusement, le genre de la musique qu'il faisait exécuter — classique sévère —, n'a jamais pu trouver grâce devant notre population, plus friande des brillantes et poétiques symphonies des écoles italienne et française moderne que des beautés un peu sombres et trop mathématiques de Berlioz et de Mendelssohn.

M. George-Honoré Simard, décédé le 28 juin, a été pendant longtemps membre du Parlement, et a représenté Québec aux deux Chambres depuis 1867 jusqu'en 1871. Il comptait un grand nombre d'amis dans tous les rangs de la société.

En Europe les deux personnages les plus marquants décédés pendant ce mois, sont Manzoni et Rattazi.

Alexandre Manzoni, mort vers la fin de mai, était bien connu de la plupart de nos lecteurs par ses *Fiancés* (*I promessi sposi*). Il était né à Milan en 1784. Il a écrit de nombreux ouvrages en prose et surtout en poésie. C'était un poète lyrique et tragique. Depuis trente ans, néanmoins il avait renoncé à la littérature profane. Il a fait beaucoup pour la langue italienne.

Rattazi (Urbain), mort dans le cours de ce mois, était né à Alexandrie le 29 juin 1808. Avocat de profession, il a fait de la politique la plus grande occupation de sa vie. Il fit plusieurs fois partie du ministère italien, et se fit connaître surtout comme l'auteur des lois qui ont consommé, dans le Piémont, la séparation de l'Etat et de l'Eglise.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'HISTOIRE.

Une nouvelle annexion Prussienne.—M. le comte Ladislas Plater vient d'adresser aux journaux allemands la rectification historique suivante :

La presse allemande, dans son ardeur nationale exagérée, s'efforce de ravir à la Pologne une de ses plus grandes illustrations, Kopernik, dont le jubilé quatre fois séculaire vient d'être célébré à Thorn, sa ville natale.

La vérité est que la famille de Kopernik existe encore aujourd'hui en Pologne, et que c'est dans la célèbre et antique université de Cracovie qu'il fit ses études en 1491. Des savants allemands rendirent hommage à cette vérité, et notamment Alexandre de Humboldt, qui verbalement et par écrit exprima à ce sujet sa conviction. Le recteur actuel de l'Université de Padoue, où le célèbre astronome polonais se distingua par ses études, vient de s'associer, au nom de cette université, aux hommages rendus à Thorn par les Polonais à Kopernik. C'est donc fausser l'histoire que de donner à cet homme célèbre une autre nationalité. En suivant cette pente, on arriverait un jour à faire de l'auteur de *Wallenrod* un Michwitz, et l'on ferait valoir ses relations de poète avec Goëthe en les dénaturant.

De tout temps la Pologne honore la mémoire de Kopernik. En 1809, le célèbre poète Osinski, chargé par la Société des Amis des sciences, à Varsovie, consacra une très belle poésie à cette illustration polonaise. Le monument qui lui fut élevé à la même époque est un témoignage permanent de la solidarité qui existe entre la Pologne et l'un de ses fils les plus célèbres. C'est le même sentiment qui, après des siècles, réunit aujourd'hui tous les Polonais, et qui est une manifestation éclatante de *vitalité nationale*. C'est contre ces écueils que viendront toujours se briser les attentats contre sa nationalité et ses célébrités historiques.

Il est dangereux de fausser l'histoire, car la vérité se fera jour. Si Kopernik eût été d'origine allemande, le sentiment national lui aurait élevé des monuments dans les grandes cités germaniques, et son quatrième centenaire aurait été célébré par des millions d'Allemands. Il n'en a pas été ainsi et il n'en pouvait être autrement ; on s'est borné à quelques manifestations très modestes. Mais ce que les Allemands n'ont point fait vient d'être accompli, dans la mesure du possible, par les habitants de diverses provinces de l'ancienne Pologne, au milieu des plus chaleureuses démonstrations du patriotisme.—(*Courrier des Etats-Unis.*)

BULLETIN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Traversée de l'Atlantique en steamer.—Le premier steamer qui traversa l'Atlantique, fut le *Sirius* qui partit de Londres le 4 avril, 1838, avec 94 passagers à bord, et arriva à New-York 18 jours après. Le *Great Western* qui quitta Bristol trois jours après le départ du *Sirius* de Londres, atteignit New-York à peu près dans le même temps. La ligne "Cunard" fut établie en 1840. Son premier vaisseau fut le *Britannia*, suivit bientôt de l'*Acadia*, du *Columbia*, etc. Plusieurs autres lignes s'établirent bientôt, et maintenant pas moins de seize steamers laissent Liverpool chaque semaine, pour Halifax ou New-York. Le progrès du commerce maritime par la voie du St. Laurent s'est accru d'une manière étonnante durant ces dernières années, et durant la saison qui vient de finir, les steamers de pas moins de sept lignes transatlantique sont venus à Québec et à Montréal.

FAITS-DIVERS.

—L'émancipation des esclaves de Porto-Ricco a été votée dans les cortès espagnoles. Les esclaves émancipés devront rester trois ans au service de leurs anciens maîtres et ne jouiront de leurs droits de citoyens espagnols qu'après cinq ans. Le prix sera remboursé aux propriétaires par l'Etat. Cette émancipation progressive est le meilleur moyen d'arriver à un résultat pratique. Suivant le recensement de 1870, le chiffre de la population blanche de Porto-Ricco s'élève à 346,487 ; noirs libres, 270,822 ; noirs esclaves, 31,042.

DOCUMENTS OFFICIELS.

TABLEAU de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure aux institutions catholiques pour l'année 1871 en vertu du chapitre 15 des statuts refondus du Bas-Canada.

LISTE No. 1.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
Nicolet.....	297	\$ 1597	\$ 1501
St. Hyacinthe.....	240	1597	1501
St. Thérèse.....	165	1488	1501
St. Anne de la Pocatière.....	212	1637	1637
L'Assomption.....	220	1488	1501
St. Marie de Montréal.....	343	1488	1501
Trois Rivières.....	168	1276	1197
St. Marie de Monnoir.....	166	710	710
Rimouski.....	120	1438	1438
Total.....		\$12719	\$12487

LISTE No. 2.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour	
		1871.	1872.
Joliette	174	\$ 786	\$ 740
Laval	124	344	324
Longueuil.....	250	348	328
Masson	334	1276	1197
Notre Dame de Lévis.....	154	786	740
Rigaud.....	155	786	740
Sherbrooke.....	90	269	300
St. Laurent.....	345	622	586
St. Michel Bellechasse.....	105	607	565
Varennes.....	120	269	254
Verchères	86	344	320
Ste. Marie, Beauce	141	454	427
Ecoles des sciences appliqués aux arts.....		2500	2000
Total.....		\$9391	\$8521

LISTE No. 3.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour	
		1871.	1872.
Aylmer.....	85	\$ 204	\$ 192
Baie du Febvre.....	87	136	128
Baie St. Paul.....	94	161	142
Beauharnois	234	204	192
Belœil.....	68	303	285
Berthier en haut.....	60	303	285
Bonin, St. André d'Argenteuil	80	204	192
Buckingham	134	136	128
Chambly.....	120	159	400
St. Columban de Sillery	199	233	223
St. Cyprien.....	136	136	128
Dufresne, St. Thomas Montmagny.....	60	233	223
St. Eustache.....	164	204	192
Farnham.....	223	179	170
Gentilly	49	136	128
Girouard	118	138	128
St. Grégoire	65	136	128
L'Islet	163	204	300
St. Jean.....	178	424	400
St. Jean, Montmorency.....	100	136	128
Kamouraska	89	301	283
Laprairie, (augmentation promise)	140	179	300
Lotbinière.....	22	120	114
Ste. Marthe	85	136	128
Montmagny, St. Thomas	213	225	212
Montréal, Académie commerciale.....	242	1687	1585
Pointe-aux-Trembles, Hochelaga.....	62	269	255
Québec, Acad. com. et litt. St. Roch.....		136	128
Roxton.....	82	118	112
Sorel.....	350	353	332
St. Timothée.....	145	198	186
Vaudreuil	95	136	128
Yamachiche	140	204	300
Total.....		\$8021	\$8155

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE FILLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour	
		1871.	1872.
St. Aimé.....	180	\$ 103	\$ 97
St. Ambroise de Kildare.....	100	89	89
Ste. Anne la Pêrade.....	111	122	115
L'Assomption.....	207	122	115
Baie St. Paul.....	130	103	97
Belœil.....	110	89	89
Berthier.....	138	96	96
Boucherville.....	100	89	89
Chambly.....	125	137	129
St. Charles de l'Industrie.....	304	181	170
Châteauguay.....	140	89	89
Les Cèdres.....	80	89	89
St. Césaire.....	168	116	114
St. Clément.....	201	137	128
Ste. Croix	90	137	128
St. Cyprien	180	89	89
St. Denis, St. Hyacinthe	150	89	89
Ste. Elizabeth, Joliette	127	181	170
St. Eustache	129	94	94
Ste. Famille	66	174	164
Ste. Geneviève, Jacques-Cartier	113	135	128
St. Grégoire, Nicolet.....	269	206	194
St. Henri de Mascouche	110	89	89
St. Hilaire.....	67	89	89
St. Hyacinthe (Sœurs de Charité).....	230	122	115
“ (Sœurs de la Présentation).....	237	122	115
L'Islet.....	74	122	115
Isle Verte	122	120	113
St. Jacques l'Aschigan.....	205	181	170
St. Jean Dorchester.....	477	206	194
St. Hugues	118	272	256
St. Joseph, Lévis.....	308	272	256
Cacouna	100	152	143
Kamouraska	102	137	130
Laprairie	196	89	89
St. Laurent, Jacques Cartier	180	181	170
St. Lin	142	89	89
Longueuil	344	272	256
Longue Pointe, Couvent Hochelaga	30	137	128
Lachine	305	189	178
N. D. de la Victoire	270	108	102
Ste. Marie, Beauce	150	152	143
Ste. Marie de Monnoir.....	131	137	128
St. Martin.....	95	89	89
St. Michel, Bellechasse	120	206	194
Sourdes Muettes de la Providence.....	161	194	183
Académie, St. Denis, Congrégation.....	170	169	160
St. Nicolas.....	86	89	89
St. Paul, l'Industrie.....	115	89	89
Pointe Claire	91	89	89
Pointe-aux-Trembles, Hochelaga	114	181	170
“ “ Portneuf	85	181	170
Rimouski.....	161	206	194
Total.....		\$6808	\$7075

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE FILLES.—Continué.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
Montant reporté.....		\$6868	\$7057
Rivière Ouelle.....	94	157	148
Ste. Scholastique.....	115	97	97
Sherbrooke.....	304	1572	256
Sorel.....	500	314	296
Terrebonne.....	120	89	89
Ste. Thérèse.....	142	89	89
St. Timothée.....	95	121	114
St. Thomas de Pierreville.....	80	137	128
" Montmagny.....	226	296	194
Trois Pistoles.....	103	120	113
Trois-Rivières.....	312	296	194
Vaudreuil.....	118	89	89
Varennes.....	97	152	143
Yamachiche.....	140	137	128
Youville.....	100	137	128
Total.....		\$9721	\$9263

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
Société d'éducation, Québec.....	515	944	1094
" Trois-Rivières.....	362	457	430
Sauvages de Lorette, Garçons.....	26	162 50	162 50
" Filles.....	22	162 50	162 50
" St. François.....	133	152	143
St. Jacques, Montréal.....	612	757	712
Commissaires catholiques de Québec.....		304	286
Acton Vale (Couvent).....	285	146	138
Arthabaskaville.....	45	56	56
Aylmer, Couvent.....	90	146	138
Ango Gardien.....	73	73	73
Bagotville.....	70	56	56
Beaumont.....	72	73	73
Beauport.....	106	73	73
Berthier, Montmagny.....	102	73	73
Bécancour.....	75	121	114
Boucherville.....	118	73	73
Baie du Fevre.....	193	73	73
Batiscan.....	96	56	56
Cap St. Ignace.....	97	100	100
Cap Rouge.....	115	100	100
St. Félix du Cap Rouge, Dame Thérèse.....	17	56	56
Carleton.....	60	100	100
Châteauguay.....	60	73	73
Château Richer, Garçons.....	80	73	73
" Filles.....	106	51	51
Chicoutimi.....	98	166	157
Côte des Neiges.....	100	73	73
Côteau du Lac, Garçons.....	77	73	73
" Filles.....	80	56	56
Coteau St. Louis.....	136	73	73
" Couvent.....	90	73	73
Chicoutimi, Couvent.....	51	146	138
Carleton, ".....	61	194	183
Deschambault, Garçons.....	60	136	128
" Filles.....	102	73	73
Champlain.....	136	73	73
Champlain, Couvent.....	141	73	73
Coticook.....	144	100	100
A reporter.....		\$5820	\$5812

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—Continué.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
Montant reporté.....		\$5820	\$5812
St. Pierre de Charlesbourg.....	90	56	56
Charlesbourg, Garçons.....	74	56	56
" Filles.....	50	56	56
Eboulements.....	60	73	73
Ecureuils.....	116	56	56
Es-soumains.....	64	73	73
Etchemin, Village.....	230	100	100
Grande Baie, Garçons.....	36	73	73
" Filles.....	39	56	56
Grande Rivière.....	63	73	73
Gronclines.....	80	56	56
Henryville.....	57	56	56
" Couvent.....	146	56	56
Huntingdon.....	73	73	73
Hébertville.....	108	100	100
Iberville.....	112	73	73
" Filles.....	160	56	56
Facadie.....	92	73	73
Lacolle.....	83	73	73
Lachine.....	155	73	73
Lotbinière.....	34	73	73
" Couvent.....	83	73	73
Maitrise St. Pierre, Montréal.....	242	200	188
La Pêche.....	68	56	56
Maria.....	40	73	73
Malbaie.....	64	73	73
Matane.....	88	56	56
Ecole de filles, rue Visitation.....	1215	73	73
Ecole des Com. Cath. de Montréal.....	275	946	880
Nicolet, F.....	145	56	56
Notre-Dame de Bonsecours, Couvent.....	155	146	138
Notre-Dame de Hull, G.....	100	73	73
Notre-Dame de toute Grâce, Couvent.....	333	73	73
Notre-Dame du Portage.....	55	56	56
Nouvelle.....	42	100	100
Percé.....	66	56	56
Pointe-Chaire.....	55	136	129
Pointe-aux-Trembles, Portneuf.....	72	73	73
Pointe du Lac.....	94	73	73
Portneuf, Garçons.....	139	56	56
" Filles.....	76	56	56
Québec, St. Roch sud.....	430	168	158
" Couvent.....	625	73	73
" faubourg St. Jean.....	68	73	73
Rawdon, diss.....	36	73	73
" Couvent.....	40	73	73
Rigaud, Académie de filles.....	112	73	73
Rivière Ouelle.....	49	73	73
Rivière des Prairies.....	41	56	56
Rivière-du-Loup, Maskinongé.....	70	73	73
" " Fraserville Témiscouata.....	83	73	73
" " " (Couvent).....	130	73	73
Sault-aux-Récollets.....	63	73	73
Sherrington.....	130	89	89
Somerset de Plessisville.....	24	185	175
Stanford.....	37	56	56
Soulanges.....	40	73	73
Shawinigan.....	91	56	56
St. Aime.....	132	168	159
St. Alexandre, Iberville, (Couvent).....	114	56	56
" Garçons.....	70	73	73
" Kamouraska.....	83	73	73
St. Anicet.....	99	56	56
St. André, Kamouraska.....	81	73	73
Ste. Anne Lapérade.....	111	160	151
" des Plaines.....	103	73	73
" No. 2, Kamouraska.....	105	200	188
A reporter.....		12103	11961

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—Continué.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.	NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
Montant reporté.....		12103	11961	Montant reporté.....		17523	16356
St. Anselme.....	96	73	73	“ Filles.....	33	73	90
St. Antoine de Tilly.....	33	73	73	St. Jérôme, Couvent.....	160	73	73
St. Apollinaire.....	86	73	73	“ Garçons.....	139	146	138
St. Anne de Bellevue.....	89	73	73	St. Joachim, Deux-Montagnes.....	94	73	73
St. Ambroise.....	47	56	56	St. Joseph, Chicoutimi.....	171	56	56
St. Ambroise, Québec.....	815	73	73	St. Julie de Somerset.....	126	56	56
St. Angélique, Papinauville.....	78	56	56	St. Joseph de Lévis.....	183	150	141
St. Agnès, Charlevoix.....	43	56	56	“ Beauce.....	34	73	73
St. Agapit.....	53	56	56	St. Jean, Dorchester.....	204	100	100
St. Brigitte, Iberville.....	81	56	56	St. Lambert de Lauzon.....	69	96	97
St. Barthélemy, Berthier.....	70	73	73	St. Laurent de Montmorency.....	81	73	73
Buckingham, Couvent.....	40	73	73	St. Léon.....	68	56	56
St. Croix.....	57	56	56	St. Lin.....	108	73	73
St. Cécile, Garçons.....	182	73	73	St. Louis de Gonzague.....	120	56	56
“ Couvent.....	283	103	97	“ “ Couvent.....	119	56	56
St. Césaire.....	225	194	183	St. Luc, St. Jean.....	43	56	56
St. Charles, Bellechasse.....	47	73	73	St. Luce.....	90	56	56
“ Filles.....	60	73	73	St. Liguori, Couvent.....	92	146	138
“ St. Hyacinthe.....	122	73	73	Longue-Pointe, Hochelaga.....	37	73	73
St. Colomb de Sillery.....	108	200	188	St. Mathias, Rouville.....	80	56	56
St. Claire.....	80	73	73	St. Martin.....	77	73	73
St. Célestin, Nicolet, (Couvent).....	108	100	100	St. Martine, Garçons.....	75	56	56
St. Constant.....	112	103	97	“ Filles.....	80	56	56
St. Christophe (Couvent).....	156	194	183	St. Michel, Archange, Napierville.....	67	56	56
Cap Santé, Portneuf.....	70	73	73	“ Couvent.....	106	73	73
St. Cécile du Bic.....	115	56	56	St. Monique.....	91	73	73
St. Denis, Kamouraska.....	84	73	73	St. Maurice.....	53	73	73
“ de St. Hyacinthe.....	51	73	73	St. Marc, Verchères.....	70	73	73
St. David, Yamaska.....	130	100	100	St. Narcisse.....	104	73	73
Drummondville.....	55	73	73	St. Nicolas.....	46	73	73
St. Dunstan.....	34	73	73	St. Norbert, Arthabaska.....	68	56	56
St. Edouard, Napierville.....	127	73	73	“ Cap Chatte.....	62	73	73
St. Elizabeth, Joliette.....	71	73	73	St. Octave de Métis.....	96	56	56
St. Flavie.....	119	56	56	St. Ours, Couvent-Ville.....	130	73	73
St. François du Lac, Paroisse.....	98	56	56	“ Garçons.....	75	73	73
St. François rivière du sud, (Couvent).....	90	72	72	St. Paschal.....	128	73	73
St. Famille.....	52	73	73	St. Pierre, Montmorency.....	80	56	56
St. Foye.....	70	73	73	St. Philomène.....	63	73	73
St. François du Lac, (Village).....	90	73	73	St. Pierre de Durham.....	54	56	56
St. Félix de Valois.....	79	72	72	St. Philippe.....	85	73	73
St. Frédéric, Drummond.....	306	73	73	S. Pierre les Becquets.....	77	56	56
St. Ferdinand, d'Halifax.....	44	56	56	St. Polycarpe, Garçons.....	70	73	73
St. Geneviève, de Batiscan.....	68	73	73	“ Couvent.....	146	73	73
“ Jacques-Cartier.....	75	56	56	St. Roch de l'Achigan.....	92	73	73
St. George, Cacouna.....	54	56	56	St. Romuald de Lévis.....	192	73	73
St. Gertrude.....	36	73	73	St. Rose.....	102	73	73
St. Gervais, Couvent.....	66	73	73	St. Raphaël.....	74	56	56
“ Garçons.....	54	73	73	St. Roch des Aulnets.....	25	56	56
St. Grégoire le Grand.....	72	100	100	St. Sévère.....	80	73	73
St. Gabriel de Brandon.....	68	100	100	St. Scholastique.....	108	73	73
“ Couvent.....	90	56	56	St. Stanislas, Champlain.....	140	73	73
St. Henri de Mascouche.....	53	73	73	“ Beauharnois.....	134	73	73
St. Henri, Hochelaga.....	405	73	73	St. Sylvestre, Lotbinière.....	60	56	56
“ de Lauzon.....	75	146	138	Trois-Pistoles, No. 1, Temiscouata.....	82	73	73
St. Hermas, Deux-Montagnes.....	84	73	73	St. Thomas de Pierreville.....	106	73	73
St. Hilaire.....	54	73	73	Trois-Rivières, Sœurs de la Providence.....	130	100	100
St. Hubert.....	47	56	56	St. Ursule, Maskinongé.....	107	56	56
St. Hélène, Kamouraska.....	71	56	56	St. Valentin, St. Jean.....	80	56	56
St. Henri, Hochelaga, Couvent.....	294	56	56	St. Vincent-de-Paul, Couvent.....	126	73	73
Hemmingford, Huntingdon, Couvent.....	93	73	73	“ “ Garçons.....	55	56	56
St. Irénée.....	45	73	73	St. Vallier, Garçons.....	53	73	73
St. Isidore, Laprairie.....	94	73	73	“ Couvent.....	80	73	73
St. Jacques le Mineur.....	116	103	97	Waterloo, Shefford.....	144	100	100
St. Jean Bte. Village.....	292	73	73	“ Templeton.....	143	72	72
“ Chrysostôme de Châteauguay.....	232	56	56	Wotton, Wolfe.....	33	194	183
“ “ Lévis.....	49	56	56	Victoriaville.....	205	56	56
“ Deschailions.....	74	73	73	St. Zotique.....	100	56	56
“ Port Joly, Garçons.....	38	73	90				
A reporter.....		17523	16356	Total.....		22329 00	22126 00

NOUVELLES DEMANDES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1872.
Ecole commerciale, Lotbinière.....	12	\$ 200
ECOLES MODÈLES.		
St. Arsène	73	75
St. Anne de Bellevue.....	80	56
“ Chicoutimi.....	78	60
“ des Monts.....	51	80
St. Augustin.....	40	60
St. Bruno.....	84	60
Côte des Neiges, Couvent.....	88	56
Œuvre du Patronage.....	63	100
St. Félix du Cap Rouge.....	70	100
St. Culthbert.....	56	80
Gentilly, Nicolet.....	100	160
St. Hubert.....	78	56
Hereford, St. Venant.....	54	80
St. Placide.....	75	56
Sœurs de Charité et Bon Pasteur.....	883	100
Somerset de Mégantic, Couvent.....	69	150
St. Ursule, Couvent.....	62	56
St. Zéphirin.....	99	56
Kingsey.....	41	56
Total.....		\$1697

INSTITUTIONS CATHOLIQUES.

Collèges	\$ 12371 00
“ industriels	8521 00
Académies de garçons	8155 00
“ filles	9263 00
Ecoles modèles.....	22126 00
Demandes nouvelles.....	1797 00
Total.....	\$62133 00
Part des Catholiques dans les \$71,000.....	\$ 60689 00
A prendre sur le montant de la compensation des High Schools.....	1570 00
Total.....	\$62259 00

INSTITUTIONS PROTESTANTES.

Universités	\$2619 67
Collèges	957 64
“ industriels	184 99
Académies	4048 71
Ecoles modèles	2320 62
Demandes nouvelles.....	100 00
Total.....	\$10231 63
Balance disponible	79 37
Total.....	\$10311 00
Part des protestants dans les \$71,000.....	\$10311 00

TABLEAU de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure aux institutions protestantes pour l'année 1872 en vertu du chapitre 15 des statuts refondus du Bas-Canada.

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
Collège McGill	277	\$ cts. 1369 49	\$ cts. 1369 49
Dépenses Contingentes.....		271 00	271 00
Bishops College, Lennoxville.....	87	979 18	979 18
Total.....		\$2619 67	\$2619 67

LISTE No. 2.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
St. Francis, Richmond.....	48	\$ cts. 587 66	\$ cts. 587 66
Morrin	8	369 98	369 98
Total.....		\$957 64	\$957 64

LISTE No. 3.—COLLEGE INDUSTRIEL.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
Lachute.....	152	\$184 99	\$184 99

LISTE No. 4.—ACADEMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
Aylmer	129	\$ cts. 129 52	\$ cts. 129 52
St. Andrews, Argenteuil.....	60	57 37	57 37
Barnston.....	63	86 35	86 35
Bedford	119	90 06	90 06
Charleston.....	65	173 92	173 92
Clarenceville.....	29	170 82	170 82
Clarendon	65	86 35	86 35
Coaticook	126	75 91	75 91
Compton.....	71	86 35	86 35
Cookshire	41	86 35	86 35
Danville	171	129 52	129 52
Dudswell	30	86 35	86 35
Dunham	105	170 82	170 82
Eaton.....	65	145 66	45 66
Farnham	34	129 51	129 51
St. Foye.....	40	86 35	86 35
Frelighsburg	42	114 07	114 07
A reporter.....		\$1705.28	\$1805.28

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.—Continué.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
Report.....		\$1705.28	\$1805.28
Georgeville.....	41	88 14	88 14
Granby.....	119	170 83	170 83
Huntingdon.....	114	191 18	191 18
St. Jean.....	86	205 39	205 39
Knowlton.....	46	170 83	170 83
Missisquoi.....	50	131 98	131 98
Philipsburg.....	38	88 14	88 14
Shefford.....	110	197 96	197 96
Sorel.....	63	76 49	76 49
Stanbridge.....	36	133 22	133 22
Stanstead.....	150	305 86	305 86
Sutton.....	35	107 13	107 13
Sherbrooke.....	64	189 32	189 32
Cowansville.....	50	86 95	86 95
Total.....		\$3948 71	\$4048 71

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1871.	Subvention pour 1872.
St. Andrews School, Québec.....		\$ 193 63	\$ 193 63
Colonial School Soc., Sherbrooke.....	94	96 86	96 86
British Canadian School Society.....	185	421 78	421 78
National School, Québec.....	160	213 99	213 99
Pointe St. Charles, Montréal.....	81	142 47	142 47
Colonial Church & School Society..	976	384 80	384 80
Infant School L. T., Québec.....	46	96 23	96 23
“ “ Up. T. “.....		96 23	96 23
Berthier, (diss.).....	32	34 57	34 57
Bury.....	64	45 05	45 05
Coteau Landing.....	34	34 57	34 57
Durham.....	94	61 76	61 76
Lacolle, (diss.).....	171	45 05	45 05
Lachine (diss.).....	85	45 05	45 05
Leeds.....	68	45 05	45 05
Magog.....	70	45 05	45 05
Montréal, Ecole allemande.....	44	34 57	34 57
St. Mathew, Pointe St. Charles.....	52	34 57	34 57
St. Etienne, Ottawa.....	92	45 05	45 05
Montréal, Ecole protestante, rue Ste. Anne	450	45 05	45 05
Rawdon.....	44	45 05	45 05
St. Henri, Hochelaga.....	65	45 05	45 05
Chambly.....	29	34 57	34 57
Trois-Rivières.....	45	34 57	34 57
High School, Québec.....	112	1285 00	
“ “ Montréal.....	345	1185 00	
		\$4790 62	\$3320 62

NOUVELLES DEMANDES.

ÉCOLES MODÈLES.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1872.
Lac Beauport.....	33	\$ 50 00
Marbleton.....	39	50 00

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1641.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

- J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
- J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
- E. L. DESPRES, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
- JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.
- A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.
- R. OUELLET, “ “ L'Islet.
- F. H. GIASSON, “ “ L'Anse à Gilles.
- E. LEMIEUX, Ottawa.
- F. X. VALADE, Longueuil.
- L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ASSELIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,
10 Rue St. Vincent, Montréal.

LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—

PROVINCE DE QUÉBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du ministre de l'Instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.
Pour les instituteurs.....0.50 “ “

TARIF DES ANNONCES.

8 lignes ou au-dessous, une insertion.....\$1.00
Au-dessus de 8 lignes, par ligne.....0.10

On fait une déduction pour les annonces à long terme, qui ne sont pas prises, cependant, à moins de \$10 par année.
Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adresser : Journal de l'Instruction publique, Québec.—^N° franchir.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9 rue Buade, Québec.